



Les droits de l' élu d'opposition

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Souvent peu considérés par les majorités en place, les élus d'opposition ont des droits, parfois qu'ils ne soupçonnent pas, et ont un rôle central dans la vie démocratique.

OBJECTIFS

- Appréhender pleinement son rôle d' élu d'opposition et connaître ses droits
- Connaître les procédures pour faire valoir ses droits
- Communiquer sur ses positions politiques

PROGRAMME DE LA FORMATION

La représentation des élus d'opposition

L'accès aux séances et aux documents administratifs

Les moyens à disposition des élus d'opposition

Les procédures et recours en cas de non-respect des droits

**Durée : 1 jour
(7 heures)**

**Effectif : jusqu'à 20
personnes**

**Coût : Fonction de la
strate de population
des élus ou DIF**

**Le tarif comprend
la préparation,
l'adaptation des
supports aux besoins,
le suivi de la formation.**

**Précisions et modalités
d'animation :**
Chaque étape est
l'occasion d'échanges
entre les participants
et le formateur. Ce
module est basé sur
des apports théoriques
mais également sur le
retour d'expérience des
formateurs et des élus
sur la condition d' élu
minoritaire.

Prérequis : Aucun

Intervenant·e·s :
Avocat
Administrateur territorial
Directeur des affaires
générales